

Rapport annuel

2015-2016

ÉDUCATION INTERNATIONALE

Coopérative de services de développement et d'échanges en éducation



Le savoir n'a pas de frontières

 **Éducation
internationale**

Coopérative de services de développement
et d'échanges en éducation

Sommaire

- 3** Mission
- 5** Rapport de la présidente et du directeur général
- 7** Instances décisionnelles de la Coopérative
- 8** Membres du conseil d'administration
- 9** États financiers
- 21** Orientations de la coopérative
- 23** Principales réalisations
- 30** Nos membres



ÉDUCATION INTERNATIONALE

Créée en 2001, Éducation internationale est une coopérative de services de développement et d'échanges en éducation. En créant notre coopérative, les commissions scolaires, les instituts, les collèges et les organismes du milieu de l'éducation du Québec se sont dotés d'un guichet unique pour ouvrir le réseau scolaire québécois vers l'international et pour aider leurs élèves à devenir des citoyens du monde.

Les services de notre coopérative sont orientés sur les quatre axes de la stratégie d'internationalisation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MEES) :

- Intégrer une dimension internationale dans le contenu des programmes
- Accroître et faciliter la mobilité des personnes et des connaissances
- Exporter le savoir-faire québécois
- Assurer une représentation sur la scène internationale

Éducation internationale contribue à sensibiliser les élèves et les étudiants québécois à la réalité internationale et soutient les activités à caractère international de ses membres. Il s'agit entre autres d'échanges entre élèves, d'échanges entre enseignants, de jumelages d'écoles, de recrutement et de scolarisation d'élèves internationaux, de production de guides, de formations, de gestion de programmes de bourses, d'exportation du savoir-faire et de représentation sur la scène internationale.

Pour tous les partenaires, collaborer avec Éducation internationale, c'est bénéficier des 150 ans d'expertise de nos membres et avoir accès au plus grand regroupement de professionnels du milieu de l'éducation au Québec.

Mission

Offrir et coordonner des services de qualité permettant de réunir, d'appuyer et de représenter ses membres dans leurs activités d'internationalisation de l'éducation.

Vision

Accroître et diversifier les opportunités d'internationalisation de l'éducation des réseaux des commissions scolaires et des collèges du Québec.



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Nicole Breault

Etienne G. Juneau

Au cours de la dernière année, Éducation internationale a vu une forte croissance de ses activités et, pour la première fois de son histoire, a créé une stabilité à moyen terme pour l'ensemble de ses départements. Des éléments exceptionnels lui ont également permis de dégager un excédent record, ce qui accélère son plan de remboursement de la dette. Ces circonstances favorables pavent la voie à des investissements importants à compter de 2016-2017, afin de développer des bases de données modernes et l'inscription en ligne pour la plupart de ses programmes. La Coopérative a également pu investir de manière importante au cours des derniers mois dans le développement d'une politique de sécurité complète afin de faire face, le plus adéquatement possible, au nouveau contexte de sécurité mondial. Cette politique sera constamment enrichie pour répondre aux besoins des membres et des collaborateurs d'Éducation internationale.

Entente de trois ans avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MEES)

Au printemps dernier, Éducation internationale a signé un contrat de services professionnels d'une durée de trois ans et d'une valeur de plus de six millions de dollars avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour la période 2016-2019. Cette entente confirme le renouvellement de l'entente de gestion des programmes de mobilité étudiante et enseignante du MEES pour la Coopérative. Elle officialise également le mandat de coordination des activités internationales et canadiennes des commissions scolaires du Québec. Éducation internationale est extrêmement fière de ce gage de confiance du gouvernement du Québec envers ses activités et de l'importance qu'il accorde à l'ouverture sur le monde du réseau des commissions scolaires du Québec.

Programmes internationaux d'assistantes et d'assistants de langue

Dans le cadre de la nouvelle entente avec le MEES, celui-ci a également confié la gestion à Éducation internationale des programmes internationaux d'assistantes et d'assistants de langue, qui permettent annuellement à plus d'une cinquantaine d'écoles primaires et secondaires, de collèges et d'universités québécois de recevoir l'appui d'assistants de langue du Royaume-Uni, du Mexique et de l'Allemagne, en plus de permettre à une cinquantaine de Québécois de travailler une année dans ces mêmes pays à titre d'assistants de langue française.

Mobilité internationale

Les opportunités et les retombées des programmes et services de mobilité offerts par la Coopérative sont en forte croissance. Au niveau du recrutement international, à travers son service *Québec métiers d'avenir*, Éducation internationale a plus que doublé le nombre d'élèves internationaux recrutés en formation professionnelle et technique. Ces résultats exceptionnels pavent la voie à doubler de nouveau le nombre d'élèves recrutés, pour dépasser en 2016-2017 le nombre de 200. Les retombées en droits de scolarité supplémentaires pour les membres participants se chiffrent désormais en millions de dollars. Ce sont 26 membres de la Coopérative qui ont bénéficié de ces retombées cette année.

Du côté des échanges d'élèves, la croissance est également au rendez-vous avec une augmentation de plus de 15 % d'élèves participants, ce qui a porté à 222 le nombre d'élèves qui ont pu vivre une expérience exceptionnelle à l'étranger.

Développement international

Les résultats du démarchage des dernières années ont porté fruit pour le département du développement international. Au cours de la présente année, Éducation internationale était impliquée dans un portefeuille de projets dont la valeur globale dépasse les quarante-cinq millions de dollars.

La Coopérative a notamment signé le plus gros contrat de son histoire, soit le Projet pour l'employabilité des jeunes au Mali (PEJM), financé par Affaires mondiales Canada. Ce projet, d'une durée de cinq ans et d'une valeur de plus de 8 400 000 dollars, a débuté en décembre 2015. Au total, Éducation internationale a été impliquée dans neuf projets en 2015-2016, au Honduras, au Mali, au Mozambique, au Pérou, en République démocratique du Congo (RDC) et en République du Congo.

Éducation internationale est particulièrement heureuse de souligner que ce sont plus de la moitié de ses membres qui ont été impliqués dans l'un ou l'autre de ses projets de développement cette année, comparativement à moins de 10 % en moyenne au cours des dernières années.

Remerciements

Nous tenons à remercier de leur confiance les partenaires et bailleurs de fonds provinciaux et fédéraux, qui contribuent de manière importante à l'internationalisation du réseau des commissions scolaires du Québec. Également, nous tenons à souligner la collaboration exceptionnelle des membres de la Coopérative, dont le nombre est toujours en croissance, ce qui témoigne de leur satisfaction à l'égard des services de la Coopérative.

Enfin, un remerciement tout spécial aux membres du conseil d'administration qui consacrent des énergies importantes au fonctionnement de la Coopérative. Nous ne pourrions passer sous silence l'investissement exceptionnel de tous les employés de la Coopérative dans la croissance de ses services et dans le souci de livrer tous les jours le meilleur service possible à ses membres.



Nicole Breault
Présidente



Etienne G. Juneau
Directeur général

INSTANCES DÉCISIONNELLES DE LA COOPÉRATIVE

Comme il est défini dans la Loi sur les coopératives et dans ses règlements généraux, la Coopérative est constituée d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration et d'un comité exécutif.

Assemblée générale

L'assemblée générale est composée des délégués des membres répondant aux exigences des règlements généraux de la Coopérative. Elle regroupe des commissions scolaires, des instituts, des collèges et d'autres organismes de l'éducation francophone et anglophone du Québec.

Les règlements généraux de la Coopérative stipulent que le conseil d'administration est composé des représentants suivants :

- **Quatre administrateurs** élus lors de l'assemblée générale parmi les délégués des commissions scolaires francophones de l'Est de la province de Québec;
- **Quatre administrateurs** élus lors de l'assemblée générale parmi les délégués des commissions scolaires francophones de l'Ouest de la province de Québec;
- **Un administrateur** élu lors de l'assemblée générale parmi les délégués des commissions scolaires anglophones;
- **Un administrateur** élu lors de l'assemblée générale parmi les autres organismes;
- **Deux administrateurs** délégués de la Fédération des commissions scolaires du Québec et désignés par son bureau de direction;
- **Deux administrateurs** délégués de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et désignés par cet organisme;
- **Un observateur** externe à la Coopérative, sélectionné par le conseil d'administration et approuvé par l'assemblée générale;
- **Le directeur général** de la Coopérative.

À la fin de l'exercice financier, le 30 juin 2016, Éducation internationale comptait 57 membres.

Membres

- 48 commissions scolaires francophones et anglophones du Québec
- 3 organismes de service du réseau des commissions scolaires du Québec
- Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
- Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ)

Membres auxiliaires

- 2 collèges publics et privés
- 2 instituts

Conseil d'administration 2015-2016

Le conseil d'administration est composé de treize administrateurs élus par l'assemblée générale ou nommés par leurs instances, du directeur général et d'un membre observateur.

Comité exécutif 2015-2016

Le comité exécutif est composé des dirigeants de la Coopérative, soit la présidente, le vice-président, la secrétaire-trésorière et le directeur général.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Madame Nicole Breault

Directrice du service de l'éducation des adultes
et de la formation professionnelle
Commission scolaire Marie-Victorin

Vice-président

Monsieur Fabien Giguère

Directeur général adjoint
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Secrétaire-Trésorière

Madame Annie Bouchard

Directrice du service de l'éducation des adultes
et de la formation professionnelle
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Directeur général

Monsieur Etienne G. Juneau

Directeur général
Éducation internationale

Membres administrateurs

Madame Lina Boudreault

Directrice du service de l'éducation des adultes
et de la formation professionnelle
Commission scolaire de Charlevoix

Monsieur Sylvain Bruneau

Directeur général adjoint
Commission scolaire de la
Seigneurie-des-Mille-Îles

Monsieur Serge Carrier

Directeur des services sur mesure et du
développement des affaires
Société de formation à distance des
commissions scolaires du Québec (SOFAD)

Madame Sylvie Chartrand

Directrice de la formation professionnelle
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Monsieur Michael Chechile

Directeur général
Commission scolaire Lester-B.-Pearson

Madame Paule Fortier

Présidente
Commission scolaire de la
Seigneurie-des-Mille-Îles

Monsieur Yvan Gauthier

Directeur général par intérim
Fédération des commissions scolaires
du Québec

Monsieur Serge Pelletier

Directeur général
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Madame Suanne Stein Day

Présidente
Commission scolaire Lester-B.-Pearson

Monsieur Marcus Tabachnick

Directeur général
Association des commissions scolaires
anglophones du Québec (ACSAQ)

Membre observateur

Monsieur Frédéric Couttet

Directeur Associé
Mobilité et Affaires
ALMA INTL

ÉDUCATION INTERNATIONALE
COOPÉRATIVE DE SERVICES DE DÉVELOPPEMENT
ET D'ÉCHANGES EN ÉDUCATION

États financiers

10 Rapport de l'auditeur
indépendant

ÉTATS FINANCIERS

11 Résultats

12 Évolution de l'actif net

13 Bilan

14 Flux de trésorerie

15 Notes aux états financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

ÉDUCATION INTERNATIONALE COOPÉRATIVE DE SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ÉCHANGES EN ÉDUCATION

Aux membres,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci joints de ÉDUCATION INTERNATIONALE COOPÉRATIVE DE SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ÉCHANGES EN ÉDUCATION, qui comprennent le bilan au 30 juin 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé de ses principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de ÉDUCATION INTERNATIONALE COOPÉRATIVE DE SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ÉCHANGES EN ÉDUCATION au 30 juin 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



BRASSARD CARRIER, COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
Par : Bruno Brassard, & Associés inc. (Bruno Brassard, CPA auditeur, CA)
Québec, le 12 septembre 2016

Résultats

Exercice terminé le 30 juin

Les notes font partie intégrante des états financiers.

	2016 \$	2015 \$
PRODUITS		
Subvention de coordination MEES	258 125	228 000
Projets	2 555 174	2 656 040
Cotisations des membres	233 406	213 230
Intérêts et autres	12 775	12 495
	3 059 480	3 109 765
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	765 962	721 611
Frais des projets	1 783 415	2 004 853
Frais de développement	68 907	92 628
Honoraires de direction	134 129	132 028
Honoraires professionnels	15 870	4 850
Loyer	22 122	21 672
Entretien des locaux	8 692	8 925
Fournitures de bureau, informatique, poste	27 898	23 199
Télécommunications	9 449	8 654
Assurances	3 830	3 814
Hébergement et transport	4 738	6 458
Intérêts et charges bancaires	1 028	1 018
Amortissement (Note 13)	15 559	13 122
	2 861 599	3 042 832
RÉSULTATS NETS	197 881	66 933

Évolution de l'actif net (négatif)

Exercice terminé le 30 juin

Les notes font partie intégrante des états financiers.

	2016 \$	2015 \$
FONDS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS		
SOLDE AU DÉBUT	38 092	39 873
RECLASSEMENTS DU FONDS D'ADMINISTRATION :		
Investissements comptant en immobilisations	11 014	11 341
Amortissement	(15 559)	(13 122)
SOLDE À LA FIN	33 547	38 092
FONDS D'ADMINISTRATION, NON AFFECTÉ (NÉGATIF)		
SOLDE AU DÉBUT	(279 695)	(348 409)
Résultats nets de l'exercice	197 881	66 933
Reclassements au fonds d'immobilisations	4 545	1 781
SOLDE À LA FIN	(77 269)	(279 695)

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL



Nicole Breault
Présidente



Fabien Giguère
Vice-président

Bilan

Au 30 juin

Les notes font partie intégrante des états financiers.

	2016 \$	2015 \$
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	14 155	15 069
Placements temporaires (Note 4)	1 422 473	1 257 580
Débiteurs (Note 5)	639 375	105 149
Travaux en cours (Note 6)	65 776	9 409
Frais payés d'avance (Note 7)	1 331	2 302
	2 143 110	1 389 509
IMMOBILISATIONS (Note 8)	33 547	38 093
	2 176 657	1 427 602
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (Note 10)	1 935 379	1 388 205
ACTIF NET (Note 12)		
Capital Social (Note 11)	285 000	281 000
Fonds investis en immobilisations (Évolution de l'actif net)	33 547	38 092
Fonds d'administration, non affecté (Évolution de l'actif net)	(77 269)	(279 695)
	241 278	39 397
	2 176 657	1 427 602

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin

Les notes font partie intégrante des états financiers.

	2016 \$	2015 \$
EXPLOITATION		
Résultat net (Résultats)	197 881	66 933
Amortissement (Note 13)	15 559	13 122
Débiteurs (augmentation) (Bilan-variation)	(534 226)	24 794
Stocks (augmentation) (Bilan-variation)	(56 367)	114 017
Frais payés d'avance (augmentation) (Bilan-variation)	971	1 721
Créditeurs (diminution) (Bilan-variation)	547 175	(113 332)
	170 993	107 255
FINANCEMENT		
Émission de parts sociales (Note 11)	4 000	—
Rachat de parts sociales (Note 11)	—	(10 000)
	4 000	(10 000)
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations (Note 8)	(11 014)	(11 341)
VARIATION DES LIQUIDITÉS	163 979	85 914
TRÉSORERIE AU DÉBUT (Note 3)	1 272 649	1 186 735
TRÉSORERIE À LA FIN (Note 3)	1 436 628	1 272 649

Notes aux états financiers

Au 30 juin

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Coopérative, constituée selon la Loi sur les coopératives du Québec, a pour objet de coordonner, appuyer et représenter ses membres dans leurs activités d'internationalisation de l'éducation. Il s'agit d'une coopérative sans but lucratif et elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été établis selon le référentiel comptable suivant : Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

La coopérative applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les cotisations sont constatées à titre de produits en fonction de la durée de la cotisation.

Comptabilisation des produits

Les produits d'exploitation sont constatés lorsque les services sont rendus conformément aux conditions des accords de ventes de services, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement de la créance connexe est probable. Les produits des cotisations sont constatés lorsqu'elles sont facturées.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Revenus d'honoraires et travaux en cours

Les revenus d'honoraires sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Selon cette méthode, les revenus d'honoraires incluant les profits sont constatés proportionnellement au degré d'avancement des travaux. La coopérative utilise la méthode des efforts fournis selon laquelle le degré d'avancement est calculé en fonction des heures engagées à la date des états financiers par rapport au total estimatif des heures. Les travaux en cours sont évalués en tenant compte des heures travaillées à facturer et des débours effectués pour le client. Les pertes sont comptabilisées dès qu'il est possible de les déterminer.

Juste valeur et instruments financiers

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique moins amortissement, s'il y a une baisse de valeur constatée. Certains instruments financiers, dont les placements, sont présentés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Risque de crédit

La coopérative consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La coopérative n'exige généralement pas de caution.

Risque de taux d'intérêts

La coopérative gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus de placements.

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

	2016	2015
	\$	\$
Encaisse	14 155	15 069
Placements temporaires à moins de 90 jours	1 422 473	1 257 580
	1 436 628	1 272 649

Les fonds de caisse, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, ou qui sont rachetables, sont considérés comme des trésoreries et équivalent de trésorerie.

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2016		2015	
	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$
2 comptes Avantage entreprise Desjardins, taux de 0,85 % et 0,75 %	1 422 473	1 422 473	1 257 580	1 257 580

5. DÉBITEURS

	2016	2015
	\$	\$
Clients et autres comptes courants	572 875	100 463
Avances de fonds sur contrats	66 500	4 686
	639 375	105 149

6. TRAVAUX EN COURS

	2016	2015
	\$	\$
Travaux en cours	65 776	9 409

Les travaux en cours sont évalués à leur valeur nette de réalisation selon le degré d'avancement des travaux.

7. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	2016	2015
	\$	\$
Assurances et autres	1 331	2 302

8. IMMOBILISATIONS

	2016		2015	
	Coût \$	Valeur nette \$	Coût \$	Valeur nette \$
Ameublement de bureau	60 931	16 339	58 694	18 239
Équipement informatique	83 008	17 208	74 231	19 854
	143 939	33 547	132 925	38 093
Amortissement accumulé		110 392		94 832
Amortissement de l'exercice		15 559		13 122
Acquisition de l'exercice, au coût		11 014		11 341

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon les méthodes et taux annuels suivants, à l'exception des acquisitions de l'exercice qui sont amorties selon le nombre de mois d'utilisation.

Ameublement de bureau	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	3, 4 et 5 ans

9. MARGE DE CRÉDIT

	2016 \$	2015 \$
Marge de crédit non utilisée	—	—

La coopérative détient une marge de crédit commerciale autorisée au montant de 225 000 \$ auprès de la Caisse Desjardins au taux préférentiel et garantie par les débiteurs, en plus d'une lettre de garantie commerciale autorisée au montant de 66 000 \$ au taux préférentiel plus 4,25 %.

10. CRÉDITEURS

	2016 \$	2015 \$
Fournisseurs et frais courus	807 480	880 593
Taxes à payer	7 157	22 555
Salaires et avantages à payer	73 926	43 718
Déductions à la source à payer	2 540	—
Produits reportés	1 044 276	441 339
	1 935 379	1 388 205

Les sommes à remettre à l'État sont constituées des taxes à payer (à recevoir) et des déductions à la source à payer. Les produits reportés sont constitués des sommes reçues pour des projets en cours dont les charges n'ont pas été encourues.

11. CAPITAL SOCIAL

AUTORISÉ

Parts sociales

Un nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 10 \$ chacune. Pour devenir membre, une personne doit souscrire et payer 100 parts sociales. Chacun des membres a un droit de vote, quel que soit le nombre de parts dont il est titulaire. Les parts sociales sont participantes, transférables et remboursables.

Parts privilégiées

Le conseil est autorisé à émettre des parts privilégiées au besoin. Il en détermine alors le montant, les privilèges, les droits et restrictions ainsi que les conditions de son rachat, de son remboursement ou de son transfert.

Émis et payé

	2016 \$	2015 \$
28 500 parts sociales (28 100 en 2015)	285 000	281 000

Émission et (rachat)

	2016 \$	2015 \$
400 parts sociales	4 000	—
(1 000) en 2015	—	(10 000)
Total net	4 000	(10 000)

Au cours de l'exercice, la coopérative a émis 500 parts sociales à 10 \$ (300 en 2015) et a racheté 100 parts sociales à 10 \$ (1300 en 2015).

12. ACTIF NET

Le capital de la coopérative est constitué de l'actif net. Les objectifs de la coopérative, en ce qui a trait à la gestion de son capital, consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. La coopérative gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière à ce qu'ils soient maintenus à un niveau satisfaisant.

FONDS D'ADMINISTRATION, NON AFFECTÉ

Le fonds d'administration est utilisé pour les activités courantes de la coopérative. Ce fonds présente les revenus et les dépenses d'administration et les transferts aux fonds investis en immobilisations.

FONDS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS

Le fonds d'immobilisations est constitué de la valeur nette des immobilisations moins les emprunts afférents.

13. AMORTISSEMENT

	2016	2015
	\$	\$
Ameublement de bureau	4 136	3 612
Équipement informatique	11 423	9 510
	15 559	13 122

Nombre d'employés pour 2015-2016 : 17

Pourcentage des activités réalisées avec les membres : 90 %

Orientations de la coopérative

PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

ORIENTATION 1

Favoriser le développement et la réussite des actions d'internationalisation de l'éducation du Québec

- 1.1 Mobilité internationale : échanges d'élèves, d'étudiant(e)s et d'enseignant(e)s
- 1.2 Développement international : exportation du savoir-faire québécois en éducation
- 1.3 Recrutement international : recrutement d'élèves et d'étudiant(e)s internationaux

ORIENTATION 2

Développer la Coopérative afin d'améliorer les services aux membres et valoriser l'internationalisation de l'éducation

- 2.1 Développer la Coopérative et accroître son efficacité
- 2.2 Valoriser l'internationalisation de l'éducation et accroître la notoriété de la Coopérative





Principales réalisations

MOBILITÉ INTERNATIONALE

La Coopérative a vécu sa première année avec la création du nouveau département de la mobilité, qui regroupe les activités des échanges internationaux et du recrutement international, permettant ainsi une synergie et des gains d'efficacité.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

L'année 2015-2016 a été marquée au niveau des échanges internationaux par trois éléments significatifs : une augmentation du nombre d'élèves et d'écoles participant aux programmes d'Éducation internationale, la négociation des programmes de mobilité dévolus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) du Québec et l'intégration des programmes d'assistantes et d'assistants de langue dans les activités d'Éducation internationale.

Dans le cadre du plan stratégique 2013-2018, Éducation internationale a particulièrement renforcé, en 2015-2016, la participation et la promotion des activités d'échanges d'élèves et d'enseignants.

Un important effort de promotion

Éducation internationale a continué ses efforts de promotion pour favoriser l'accessibilité à l'international, tant au niveau du secteur jeune que de la formation professionnelle.

Elle a réalisé six rencontres avec des commissions scolaires et des directions d'écoles secondaires et a participé à quatre colloques et salons, soit la rencontre du regroupement des conseillères et conseillers pédagogiques anglais langue seconde de la région de Montréal, le colloque de la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TREAQFP), le salon des exposants à l'École secondaire Roger Comtois et le salon étude et séjours à l'étranger à Montréal.

Par ailleurs, elle a réalisé pour la deuxième année une campagne de marketing web sur Google et sur Facebook, qui lui a permis d'avoir sur le site web d'Échanges Azimut 20 000 visites et 1 474 clics sur l'annonce publicitaire versus 12 000 visites et 596 clics en 2014-2015.

La page Facebook « Échanges Azimut », dédiée aux échanges, est aussi de plus en plus active avec plus de 1 600 fans.

Une augmentation du nombre de candidats et de nouvelles possibilités dans les programmes d'échanges d'élèves

Éducation internationale gère depuis maintenant huit ans, pour le compte du MEES, les échanges d'une durée de six mois Québec-Canada, Québec-Allemagne et, depuis 2012-2013, Québec-Jalisco, au Mexique.

Nous constatons une augmentation de 11 élèves candidats sur l'ensemble des destinations avec 277 élèves au total et une augmentation de 17 élèves pour nos programmes autofinancés avec 85 élèves au total (8 % d'augmentation en 2016-2017). Nous remarquons une augmentation de 10 élèves pour les échanges en Espagne avec un total de 74 élèves (14% d'augmentation en 2016-2017).

Ainsi, plus de 110 écoles, 25 commissions scolaires et 222 élèves ont participé aux échanges en 2016-2017. Parmi tous les élèves qui participent aux programmes d'échange du secondaire, 15 % sont des garçons.

Un nouveau programme avec les assistant(e)s de langue

La Coopérative gère maintenant, pour le compte du MEES, le programme d'assistant(e)s de langue avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Mexique. 58 assistants québécois et 52 assistants étrangers participeront donc à ce programme unique d'appui à l'enseignement d'une langue seconde durant un an à l'étranger et au Québec. Les assistant(e)s de langue britanniques, allemands et mexicains seront présents en 2016-2017 dans 49 établissements scolaires québécois, dont 29 écoles primaires et secondaires.

Échanges d'enseignants du primaire et du secondaire

Neuf enseignants du primaire et un enseignant du secondaire ont été sélectionnés et participeront aux échanges d'enseignants avec la France. Ces échanges poste à poste sont d'une durée d'une année.

La mobilité étudiante et enseignante en formation professionnelle

Éducation internationale gère les programmes de subvention à la mobilité en formation professionnelle grâce à une entente avec le MEES. Une augmentation de 8% du nombre d'élèves et d'enseignants participant aux programmes de bourses a été constatée par rapport à l'année précédente.

Programme de bourses pour de courts séjours à l'extérieur du Québec à l'intention des élèves de la formation professionnelle

Ce programme a permis à 288 élèves et 49 accompagnateurs d'être appuyés cette année pour un montant total de bourses attribuées de 342 250 \$. Comparativement à 2014-2015, 24 élèves de plus ont bénéficié d'une bourse.

Programme de soutien à la mobilité enseignante en formation professionnelle

Cette année, 25 enseignants et conseillers pédagogiques ont été financés pour un montant total d'environ 62 000 \$.

Écoles associées de l'UNESCO du Québec

Éducation internationale poursuit son engagement comme coordonnateur du Comité directeur des écoles associées de l'UNESCO du Québec. Le Réseau compte toujours 23 écoles.

Un appui-conseil des membres et des acteurs du monde scolaire

Éducation internationale a reçu plus de 4 000 appels pour des questions portant sur les échanges internationaux. La Coopérative a fourni 20 opportunités internationales (camp d'été Shanghai, jumelage d'établissements) au réseau scolaire et a mis en relation trois membres avec des établissements de ses partenaires étrangers.

RECRUTEMENT INTERNATIONAL

Une année de développement pour le service Québec Métiers d'Avenir

Au cours de l'année 2015-2016, 26 commissions scolaires et un collège ont utilisé *Québec métiers d'avenir*, le service de recrutement d'élèves canadiens et internationaux en formation professionnelle et technique. Il s'agit d'une augmentation de 42 % par rapport à 2014-2015. Plus de 15 membres ont été rencontrés en 2015-2016 pour une sensibilisation aux opportunités de recrutement avec *Québec métiers d'avenir*.

Éducation internationale a recruté 110 élèves internationaux en 2015-2016 et a récolté pour ses membres 2 millions de dollars en droits de scolarité. Ainsi, elle a plus que doublé le nombre d'élèves recrutés par rapport à 2014-2015. Ces élèves arriveront entre août 2016 et mai 2017.

Éducation internationale a développé de nouvelles modalités pour le service *Québec métiers d'avenir* afin de mieux servir les besoins de ses membres : baisse des frais de service, aucune place à réserver pour le recrutement dans les formations, prise en charge des frais afférents et des assurances, développement d'un nouveau service de gestion qui sera lancé à l'automne 2017...

Une campagne marketing web pour démultiplier le recrutement d'élèves

La Coopérative a aussi mis en place pour la deuxième année une campagne sur Google pour mieux faire connaître aux élèves internationaux et canadiens les possibilités d'études en formation professionnelle et technique au Québec. Elle a aussi amélioré le référencement naturel du site *Web Québec métiers d'avenir* et a développé des publications de qualité sur sa page Facebook. Ainsi, le site a connu plus de 60 000 visites et a reçu plus de 1 500 demandes de préadmissions versus 500 en 2014-2015.

Un développement de ses partenariats et des missions à l'extérieur du Québec

Éducation internationale a continué sa collaboration avec l'Académie de Guadeloupe pour qu'environ 20 jeunes Guadeloupéens puissent bénéficier de bourses. Par ailleurs, elle a continué la promotion des études en formation professionnelle avec la région Rhône-Alpes et l'Académie d'Amiens.

La Coopérative a développé en 2015-2016 un nouveau partenariat avec l'Académie de Martinique et l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) pour favoriser, entre autres, la promotion et les possibilités d'études en formation professionnelle au Québec. Dans le cadre de ce partenariat, l'OFQJ a offert 34 bourses à des jeunes Français souhaitant étudier en formation professionnelle au Québec.



Par ailleurs, Éducation internationale a réalisé des missions en France et en Alberta pour faire la promotion des études en formation professionnelle au Québec. Une entente de partenariat a été signée avec la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta et le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario pour favoriser entre autres la poursuite d'études en formation professionnelle au Québec.

La Coopérative a également signé un partenariat avec PROMIS, organisme d'aide aux immigrants de la région de Montréal, pour favoriser la poursuite en région d'études en formation professionnelle pour les immigrants.

Les services d'appui-conseil, de formation et de réseautage sur le recrutement international d'élèves, toujours en demande croissante

Éducation internationale a reçu plus de 6 000 appels et courriels des membres pour des questions portant sur le recrutement international. Cet appui-conseil continu consiste principalement à expliquer les différentes techniques de recrutement développées par Éducation internationale en fonction des besoins, à expliquer les procédures d'admission et d'immigration des élèves et à sensibiliser les membres aux exigences gouvernementales précises (MEES, ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)). Cet appui-conseil a pour but de faciliter les démarches administratives et l'accueil des élèves internationaux au Québec.

Éducation internationale a offert cette année deux formations à Québec et trois formations sur mesure dans les commissions scolaires sur les thématiques des démarches administratives de l'élève international et des évaluations comparatives des études hors Québec.

Des services facilitant le recrutement d'élèves internationaux en formation professionnelle et technique en forte demande

Les demandes d'évaluation comparative des études : Éducation internationale en appui au réseau

Éducation internationale collabore avec le MEES depuis la modification des procédures d'évaluation comparative en janvier 2015. Elle enrichit régulièrement l'Annexe 5 du Guide de la sanction des études avec de nouveaux diplômés afin d'exempter leurs titulaires de l'évaluation comparative des études. Plus de 500 avis d'évaluation comparative ont été transmis par la Coopérative au ministère en 2015-2016.

En 2015-2016, elle a reçu plus de 2 000 demandes de conseils des commissions scolaires concernant ces modifications.

Le programme de bourses d'excellence toujours plus sollicité

Éducation internationale gère depuis 2008, pour le compte du MEES, le Programme de bourses d'excellence et le Programme de quota d'exemptions des droits de scolarité supplémentaires destinés aux élèves internationaux.

Au cours de l'année 2015-2016, 26 commissions scolaires, dont 19 membres, ont déposé un total de 99 demandes de bourses d'excellence et/ou demandes d'exemption de droits de scolarité majorés. Au total, ce sont 23 élèves qui se partageront 455 125 \$ en bourses et qui bénéficieront d'une exemption des droits de scolarité supplémentaires, et 13 élèves qui bénéficieront exclusivement d'une exemption des droits de scolarité supplémentaires. Éducation internationale a révisé tous les formulaires et a produit un guide d'accompagnement pour les boursiers et les responsables des commissions scolaires suite aux nouvelles normes du programme.



DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Éducation internationale a poursuivi son développement en 2015-2016 en remportant ou en signant plusieurs projets financés par Affaires mondiales Canada (AMC).

La croissance du nombre de projets et de la valeur moyenne de ces projets fait en sorte qu'un nombre toujours en augmentation de membres et de leurs employés ont l'opportunité de collaborer à des projets d'exportation du savoir-faire québécois en éducation.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Au cours de l'année, la Coopérative a déposé dix manifestations d'intérêt et cinq propositions techniques et financières. Les manifestations d'intérêt et les propositions déposées ont impliqué cinq membres. La Coopérative a remporté trois nouveaux projets, soit le Projet pour l'Employabilité des Jeunes au Mali (PEJM), le plus important de son histoire, le projet d'Évaluation des enseignants au Bénin et un troisième projet en instance de signature.

Dans le cadre des propositions soumises à AMC, un projet de grande envergure dans le secteur minier au Mali, au Burkina Faso et à Madagascar demeurait en attente de réponse au terme de l'année financière. Nous avons depuis obtenu l'information à l'effet que le programme EXCEED, auquel la demande de financement avait été soumise, ne dispose plus des fonds suffisants pour le financement de ce projet. Nous œuvrons donc à identifier d'autres sources de financement potentiel pour ce projet développé en collaboration avec plusieurs membres de la Coopérative et avec un partenaire externe.

En plus du démarrage des nouvelles activités, la Coopérative a poursuivi la gestion des projets en cours au Mali, au Honduras, au Mozambique, au

Pérou, en République démocratique du Congo (RDC) et en République du Congo. Au total, vingt-six membres différents ont été impliqués dans l'une ou l'autre des activités de développement international de la Coopérative.

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

Mali (2015-2020) — Projet pour l'Employabilité des jeunes au Mali (PEJM)

AMC – 8 411 600 \$

Ce projet, dont la maîtrise d'œuvre est assumée par Éducation internationale, est réalisé en collaboration avec douze commissions scolaires, collèges et organismes membres d'Éducation internationale, soit le Collège Lafleche, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, la Commission scolaire de la Capitale, la Commission scolaire de Charlevoix, la Commission scolaire de l'Énergie, la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Marie-Victorin, la Commission scolaire des Monts-et-Marées, la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles et la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD). Ce projet vise à contribuer à

la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de l'employabilité des jeunes hommes et femmes vulnérables du District de Bamako et des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso par la formation professionnelle qualifiante dans les domaines de la transformation agroalimentaire, de la mécanique de véhicules et de la construction métallique.

Mali (2014-2020) — Formation agricole pour la sécurité alimentaire au Mali (FASAM)

AMC – Valeur : 21 500 000 \$

Ce projet, dont la maîtrise d'œuvre est assurée par l'Université Laval, en partenariat avec le Collège Boréal et Éducation internationale, est réalisé en collaboration avec cinq membres de la Coopérative, soit la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, la Commission scolaire des Hauts-Cantons, la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, la Commission scolaire des Phares et la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe. Ce projet vise à renforcer de manière transversale la formation agricole au Mali, tant sur le plan de la formation professionnelle et technique, que sur le plan de l'enseignement universitaire.

Bénin (2015-2016) — Réalisation d'une étude d'évaluation et d'observation des enseignants en situation de classe

Fonds commun budgétaire - Partenariat mondial pour l'Éducation (FCB-PME) – 292 000 \$

Ce mandat, réalisé avec le Micro Centre Pythagore, vise non seulement à élaborer un mécanisme d'évaluation et des outils d'observation des pratiques des enseignants, mais également à en faire la mise à l'essai et l'expérimentation sur un échantillon représentatif d'enseignants. Le mandat de consultation a également pour objectif de voir au transfert de ces outils vers l'équipe technique nationale d'appui à l'évaluation des pratiques enseignantes désignée par l'Institut national pour la Formation et la Recherche en Éducation (INFRE) du ministère de l'Enseignement primaire,

secondaire et de l'alphabétisation, qui est responsable de superviser les activités d'évaluation.

Honduras (2013-2018) — Renforcement de la gestion d'éducation au niveau de district au Honduras (FORTA)

AMC – Valeur : 14 560 000 \$

Ce mandat est réalisé en collaboration avec Agriteam Canada, qui assure la maîtrise d'œuvre du projet. Éducation internationale est responsable du volet Égalité entre les sexes de ce projet. Le projet appuie le développement institutionnel et le renforcement de capacités au niveau des districts pour améliorer la qualité, l'efficacité et l'équité du système éducatif dans sept départements géographiques. Il est attendu que les directeurs et le personnel du district renforcent leurs habiletés en administration, en gestion publique, en collecte et analyse de données statistiques, de même qu'en leadership pédagogique.

Mozambique (2014-2016) — Création et développement de curricula, et organisation scolaire, pour les cours de niveau technique intermédiaire à l'Institut industriel 1^o de Maio

Banque mondiale/Ministère de l'éducation du Mozambique – Valeur : 430 530 \$

Ce projet est réalisé en collaboration avec le Collège Lafleche, ainsi qu'avec des partenaires externes. Il vise à appuyer la transition de l'Institut industriel 1^o de Maio d'un centre de formation professionnelle à un institut industriel. Le projet prévoit réaliser un diagnostic institutionnel, ainsi que la formation des gestionnaires pour les appuyer dans leur nouveau rôle. D'autre part, le projet appuiera l'institut dans le développement de six programmes de formation, en plus d'offrir de la formation au Canada aux enseignants de l'institut.

PROJETS TERMINÉS EN COURS D'ANNÉE :

Pérou (2013-2015) — Renforcement de la formation professionnelle à Lima Nord

AMC – Valeur : 1 855 000 \$

Ce projet a été réalisé en partenariat avec la Commission scolaire de la Capitale, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Ce projet visait à améliorer la qualité et l'accès à la formation professionnelle en améliorant l'adéquation entre la formation offerte et les besoins du marché du travail. Le mandat s'est déroulé dans les quartiers défavorisés de Lima Nord, où un réseau de 14 centres de formation professionnelle a été appuyé dans six secteurs de formation : mécanique automobile, coiffure et esthétique, artisanat et travaux manuels, hôtellerie et tourisme (cuisine d'établissement, pâtisserie et boulangerie), informatique et confection textile. Le projet a permis de réaliser de nombreuses activités de formation pour les 21 directions d'établissement et les 125 enseignants(e)s péruviens.

République démocratique du Congo (2015) — Élaboration de la politique nationale des manuels scolaires

Banque mondiale – Valeur : 63 972 \$

Le mandat a permis d'appuyer l'élaboration d'une politique nationale du livre scolaire visant à permettre au ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté de doter le réseau scolaire national d'ouvrages scolaires de qualité, adaptés aux programmes, aux curricula scolaires ainsi qu'aux réalités congolaises.

Congo (2015-2016) — Appui technique au Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation en matière de renforcement des capacités des enseignants du secondaire de l'enseignement général

AFD – Valeur : 311 100 \$

Ce projet a été réalisé en collaboration avec la SOFAD. Le mandat a servi à renforcer les capacités des enseignants et encadreurs en sciences et technologies et à renforcer les capacités des encadreurs en évaluation des acquis. La mission de démarrage a été réalisée et les objectifs du mandat confirmés avec le client. Compte tenu de la situation sécuritaire et politique au Congo, le client a suspendu les activités de ce projet.

Congo (2015-2016) – Audit sur l'état de pléthore des enseignants

AFD – Valeur : 42 500 \$

Ce mandat visait à permettre au ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA) d'assurer une meilleure maîtrise des effectifs du personnel enseignant évoluant dans les services administratifs. La mission de démarrage a été réalisée et les objectifs du mandat confirmés avec le client. Compte tenu de la situation sécuritaire et politique au Congo, le client a suspendu les activités de ce projet.

NOS MEMBRES

Commission scolaire des Affluents
Commission scolaire des Appalaches
Commission scolaire de la Baie-James
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Commission scolaire des Bois-Francs
Commission scolaire de la Capitale
Commission scolaire de Charlevoix
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire des Découvreurs
Commission scolaire Eastern Townships
Commission scolaire de l'Énergie
Commission scolaire English Montreal
Commission scolaire du Fer
Commission scolaire des Hautes-Rivières
Commission scolaire des Hauts-Cantons
Commission scolaire de la Jonquière
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup
Commission scolaire du Lac-Abitibi
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire Lester-B.-Pearson
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Commission scolaire Marie-Victorin
Commission scolaire de Montréal
Commission scolaire des Monts-et-Marées
Commission scolaire des Navigateurs
Commission scolaire New Frontiers
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Commission scolaire des Phares
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Commission scolaire de Portneuf
Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Commission scolaire René-Lévesque
Commission scolaire Riverside
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Commission scolaire de Rouyn-Noranda
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Commission scolaire des Trois-Lacs
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Commission scolaire Western-Québec
Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ)
Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec (CEMEQ)
Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS)
Société de formation à distance des commissions scolaires (SOFAD)

Membres auxiliaires :

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
Institut national des mines
Collège Laflèche
Cégep de Saint-Jérôme





Coopérative de services de développement
et d'échanges en éducation

301, rue des Peupliers Est, bureau A
Québec (Québec) G1L 1S6 CANADA

Téléphone : 418 651-4667
Sans frais au Québec : 1 877 651-4667
Télécopieur : 418 266-0774

info@education-internationale.com
www.education-internationale.com